

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413319866

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Action'' la culture comme outil d'insertion socio-professionnelle et levier de remobilisation personnelle et professionnelle'': convention liant le Département des Bouches-du-Rhône et l'association cultures du coeur 13

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale et professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le Département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social et/ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi.

Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais aussi en tenant compte des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association cultures du coeur 13. L'action relève de l'accompagnement social. Il s'agit d'un renouvellement d'action.

L'association cultures du coeur 13 propose l'action « la culture comme outil d'insertion socio-professionnelle et levier de remobilisation personnelle et professionnelle » s'appuyant sur le développement de liens croisés entre les partenaires sociaux et culturels, en faveur de 500 BRSA a minima, sur le territoire du département avec 3 grands territoires ciblés (Marseille /Aubagne /La Ciotat, Aix et le pays d'Aix et le pays d'Arles).

Cultures du coeur 13 constitue une des plus importantes associations du réseau national de cultures du coeur créée en 1998 à l'initiative de personnalités des arts, du spectacle et des professionnels de l'emploi. Son objectif majeur réside dans l'accès à la culture pour tous. Ainsi, tous les projets culturels, artistiques développés par l'association ciblent un public éloigné de la culture.

A cet effet, cultures du coeur 13 mobilise les partenariats culturels dans l'objectif d'obtenir des invitations pour le public qu'elle vise. Les invitations sont mises à disposition des BRSA par l'intermédiaire de structures sociales. La culture reste difficilement accessible pour les personnes en difficulté qui en ont des représentations négatives.

Par conséquent, l'accompagnement des publics les plus isolés est nécessaire. Il est réalisé dans les lieux d'accueil et d'accompagnement qu'ils fréquentent dans leurs démarches d'insertion.

L'association travaille en étroite collaboration avec les relais sociaux tels que : les maisons départementales de la solidarité (MDS), les centres communaux d'action sociale (CCAS), les lieux d'accueil RSA, les associations mettant en œuvre des actions d'insertion, les centres sociaux, les foyers d'hébergement, sur des objectifs prioritaires de remobilisation, à savoir : la reprise d'une vie sociale, une première approche de la mobilité, le développement du sens critique ou bien encore l'autonomie.

En complément de la mise à disposition d'invitations, l'association propose 3 niveaux d'intervention :

- l'organisation de sorties culturelles collectives : il s'agit notamment d'organiser les conditions matérielles de la sortie (bus, accompagnement...), et d'animer des temps de restitutions à l'oral comme à l'écrit à l'issue des sorties ;
- l'organisation d'ateliers de pratiques artistiques ;
- l'organisation de formations et de réunions professionnelles en direction des acteurs sociaux et culturels afin de permettre une connaissance réciproque des problématiques liés à chacun des secteurs.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action 2016 :

- 226 structures sociales ont été mobilisées : 147 sur Marseille, 55 sur le territoire d'Aix/CPA et 24 sur le territoire du pays d'Arles.
- Par l'intermédiaire de ces structures, 14 379 invitations ont été distribuées à des personnes en précarité.
- Concernant les BRSA, 3 740 invitations ont été mises à disposition par l'intermédiaire d'associations identifiées comme accompagnant exclusivement ce public.

L'année 2016 a été marquée par un développement important de l'action sur les territoires d'Aubagne, la Ciotat et Vitrolles

Hormis l'accès à l'offre culturelle, Cultures du cœur 13 a développé des ateliers de pratique artistique dans divers domaines (musique, théâtre, danse..) au sein de lieux culturels et de structures sociales avec le concours des lieux d'accueil RSA, des CCAS et des opérateurs d'actions linguistiques.

Bilan intermédiaire de l'action 2017 couvrant la période du 01/02/2017 au 31/10/2017 :

Par l'intermédiaire des 210 structures sociales mobilisées sur l'action, 10 066 invitations ont été distribuées à 4 300 personnes :

- 7 964 sur Marseille/Aubagne/ La Ciotat ;
- 1 626 sur le Pays d'Aix
- 476 sur le Pays d'Arles.

Concernant les BRSA, 3 060 invitations ont été distribuées à minima à 610 personnes.

Cultures du cœur 13 a élargi son action de partenariat sur des publics fortement marginalisés et fragilisés (publics des centres d'hébergement et des services pénitentiaires insertion et probation)

Cultures du Cœur 13 a reconduit les ateliers de pratique amateur autour de différents domaines du champ artistique (écriture, art thérapie, théâtre, dessin) et les parcours de médiation en direction des festivals et opéras.

Les sorties culturelles assurent un travail sur le comportement individuel des personnes, la mobilité, l'expression, la citoyenneté.

Ainsi, de juin à septembre 2017, cultures du cœur 13 a organisé des visites du Camp des Milles suivies d'ateliers psychosociaux.

Le dispositif « ensemble en Provence » porté par le Département et l'action de cultures du cœur 13 interviennent en collaboration et en complémentarité, l'association proposant des sorties individuelles ou en petits groupes.

En 2017, 12 réunions d'animation du réseau culturel et social ont été mises en place par cultures du cœur13 proposant une offre culturelle adaptée tenant compte des spécificités des territoires notamment en terme de mobilité.

Enfin, l'intervention de l'association au sein des CCAS optimise la mobilisation du public sur des territoires dépourvus d'actions d'insertion sociale tels que Rognes ou la Roque d'Anthéron.

Cultures du cœur 13 est devenu un véritable centre de ressources, de conseil, d'appui en faveur de l'ensemble des structures sociales souhaitant faire de l'outil culturel un outil de lien social.

En conséquence les résultats de l'action sont très satisfaisants.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 01/02/2018 au 31/01/2019 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement de l'association Cultures du Cœur 13 selon la proposition énoncée dans le tableau ci-annexé.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission Permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL